



PLAN D'ACTION DE LA COMMUNE D'UCCLE - « COMMUNE DU COMMERCE ÉQUITABLE »

INFORMATIONS SUR LA COMMUNE D'UCCLE

Commune	Uccle
Province	Bruxelles
Population	82.307 au 1er janvier 2017 (source : IBSA)
Personne de contact	Gillmann Luc (Service de l'Environnement)
Date d'inscription	2010
Remise du Titre	28 août 2018
Période du Plan d'Action	Septembre 2019 à septembre 2021

PLAN D'ACTION SEPTEMBRE 2019 À SEPTEMBRE 2020

Objectif minimal le comité de pilotage choisi deux critères parmi les 6 pour lesquels il décide d'aller plus loin. Pour ces deux critères, deux objectifs sont à fixer et à compléter.

Critère 1 « Administration communale »

Objectif de base:	L'administration communale a signé la résolution et consomme régulièrement deux produits du commerce équitable	Choix AC Uccle	Choix COPIL	Plan d'Action 2019-2021
ACTIONS	La Déclaration de Politique Générale 2018-2024 de la nouvelle majorité reprend l'engagement de poursuivre les actions menées dans le cadre de la Campagne « Commune du Commerce équitable »	oui		déjà réalisé depuis la remise du titre
	La Déclaration de Politique Générale 2018-2024 de la nouvelle majorité reprend l'engagement de poursuivre les efforts pour intégrer des clauses sociales et environnementales dans les cahiers des charges dans le cadre des marchés passés par la Commune et notamment les repas scolaires.	oui		déjà réalisé depuis la remise du titre
	Poursuive en continue le travail d'insertion de clauses environnementales, sociales et éthiques dans les cahiers des charges	oui	X	oui (prioritaire)
	Permettre que l'événement annuel « petit déjeuner équitable » destiné au personnel communal devienne un événement récurrent et qui intègre des aspects de sensibilisation sur le commerce équitable.	oui		oui
	Maintenir l'objectif de conservation du titre Commune du Commerce équitable lors de la remise à jour de l'Agenda 21		X X	oui
	Selon les opportunités, soutenir la création d'une boutique ou d'un commerce équitable à Uccle. Remarque : Etudier les possibilités lors de la vente de bâtiments communaux (2020-2021), comme par exemple la justice de Paix (?)		X	selon les opportunités

Critère 2 « Partenaires Commerces et HORECA »

Objectif de base:	Des commerces et établissement HORECA proposent au moins deux produits du commerce équitable à leur clientèle	Choix AC Uccle	Choix COPIL	Plan d'Action 2019-2021
ACTIONS	Soutenir et valoriser les commerces et établissements HORECA locaux et de proximité proposant des produits équitables (invitation lors d'événements, commande de produits par la Commune, ...) mais également favorisant l'alimentation durable au sens large		X	oui (prioritaire)
	Inciter les commerces et HORECA partenaires à placer le sticker sur leur vitrine, voire à proposer des brochures sur le commerce équitable	oui		
	Identifier et intégrer de nouveaux partenaires dans cette catégorie notamment de proximité (action pouvant être intégrée lors d'un stage d'un étudiant/élève)		X	oui
	Proposer aux commerces et HORECAS une liste d'actions à réaliser dans leur établissement et une liste d'outil de communication pouvant être utilisée pour promouvoir le commerce équitable dans l'établissement			

Critère 3 « Partenaires Entreprises, écoles et associations »

Objectif de base:	Les entreprises, organisations, écoles et associations proposent au moins deux produits du commerce équitable à leur public et communiquent sur leur participation à la campagne	Choix AC Uccle	Choix COPIL	Plan d'Action 2019-2021
ACTIONS	Au niveau des entreprises:			
	Identifier, conscientiser et intégrer au minimum deux entreprises partenaires dans cette catégorie (action pouvant être intégrée lors d'un stage d'un étudiant/élève)	oui	X	oui (prioritaire)
	Soutenir et valoriser les commerces et établissements HORECA locaux et de proximité proposant des produits équitables (invitation lors d'événements, commande de produits par la Commune, ...)			
	Inciter les commerces et HORECA partenaires à placer le sticker sur leur vitrine, voire à proposer des brochures sur le commerce équitable	oui		
	Au niveau des écoles:			
	Renforcer l'offre alimentaire durable dans les écoles	oui	X	oui (prioritaire)
	Renforcer la conscientisation auprès des écoles sur la consommation responsable (incluant le commerce équitable et l'alimentation durable, bio, locale et de saison), la diffusion d'informations liées aux actions/événements/campagnes sur ces thématiques et inciter les écoles à s'engager dans la campagne « fairetrade@school »	oui	X X X X	oui (prioritaire)
	Continuer à soutenir (également financièrement) et à valoriser le Jeune Magasin du Monde du Collège Saint-Pierre et favoriser le développement d'autres jeunes Magasins du monde dans les écoles uccloises.		X X	oui (prioritaire)
	Conscientiser et inciter les écoles à supprimer/remplacer les distributeurs automatique de soda et snacks par des produits bio et équitables		X	
	Identifier, conscientiser et intégrer de nouvelles écoles partenaires (action pouvant être intégrée lors d'un stage d'un étudiant/élève)		X X X X	oui
	Au niveau des associations :			
	Identifier, conscientiser et intégrer de nouvelles associations partenaires (action pouvant être intégrée lors d'un stage d'un étudiant/élève)		X	oui
	Inciter les associations partenaires à communiquer sur la campagne et leur engagement via leur site Internet, réseau sociaux, ...	oui		

Critère 4 « Communication et évènement »

Objectif de base:	Communiquer régulièrement sur la campagne auprès des médias locaux et organiser un évènement de sensibilisation sur le Commerce Equitable auprès du grand public.	Choix AC Uccle	Choix COPIL	Plan d'Action 2019-2021
ACTIONS	Mettre à jour la carte du commerce équitable reprenant les partenaires et les actions et événements organisés dans le cadre de la campagne	oui		oui
	Renforcer la diffusion quant aux possibilités d'organisation de petit déjeuner Oxfam lors de la semaine du Commerce équitable		X	
	Diffuser plus largement les outils de communication réalisés par la Commune (brochure labels, carte interactive) et ceux existants (Oxfam, outils de la campagne, ...) dans les bâtiments (para-)communaux, les partenaires, etc.		X	
	Publier au minimum deux articles par an sur la Campagne/ le Commerce équitable dans le journal communal	oui		oui
	Poursuivre et renforcer la valoriser le commerce équitable et l'alimentation durable lors d'événements communaux et inviter des acteurs du commerce équitable (ex. lors de la foire de Saint-Job). Si possible inviter des partenaires d'Oxfam venant du Sud et présent en Belgique à l'un de ces événements.		X X X X	oui (prioritaire)
	Mise à jour de la page dédiée à la commune d'Uccle sur le site de la campagne cdce.be		X	
	Inciter les ucclois à montrer leur soutien en faveur du commerce équitable et de la campagne et leur proposant d'accoler un autocollant commune du commerce équitable			
	Réaliser un dossier pédagogique sur le commerce équitable dans le journal de l'ACQU reprenant des témoignages, des bonnes pratiques, la valorisation des partenaires de la campagne, l'impact dans les pays du Sud.			
	Elaborer/commander des outils de communication ciblés pour les commerces, Horeca, écoles, ... incluant également les aspects plus larges de circuits courts, alimentation durable, consommation responsable etc.	X		oui (prioritaire)
	Promouvoir les produits équitables, notamment le chocolat, lors des fêtes du printemps (en particulier vers les écoles)			

Critère 5 « Comité de Pilotage »

Objectif de base:	un comité de pilotage composé d'acteurs diversifié et représentatif de la commune assure la coordination de la campagne au niveau local. Des réunions sont régulièrement organisées afin d'assurer la pérennité de la campagne	Choix AC Uccle	Choix COPIL	Plan d'Action 2019-2021
ACTIONS	Diversifier le comité de pilotage en y intégrant des citoyens, membres d'associations, ... et inviter les partenaires de la campagne à devenir membres du Comité de Pilotage	oui		oui (prioritaire)
	Décrire et présenter les tâches du comité de pilotage à ses membres et donner un rôle actif à ses membres	oui		oui
	Organiser au minimum 2 réunions par an du Comité de Pilotage	oui	X	oui (prioritaire)
	Inciter les membres du Comité de pilotage à s'inscrire à une newsletter sur le Commerce équitable et à participer à des événements, colloques, rencontres afin qu'ils puissent partager des bonnes pratiques découvertes avec le Comité de Pilotage		X X	

Critère 6 « Agriculture locale et durable »

Objectif de base:	Une nouvelle initiative valorisant les produits locaux et durables est mise en place	Choix AC Uccle	Choix COPIL	Plan d'Action 2019-2021
ACTIONS	Poursuivre le soutien et la valoriser des projets citoyens autour de la création de potagers collectifs et de projets Incroyables comestibles ou de tout autre démarche en lien avec l'agriculture urbaine durable.	oui	X	oui (prioritaire)
	Renforcer la communication sur l'action des paniers bios menés par les agents communaux au sein de l'administration			
	Valoriser les acteurs locaux quels qu'ils soient qui sont engagés dans une démarche d'alimentation durable, notamment à travers la carte des ressources durables, le Wolvendael, les réseaux sociaux...		X X X	oui (prioritaire)